

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Délibération n° 2017-023 en date du 1^{er} Février 2017
Participation au tour cycliste national de la Creuse

L'an Deux Mille Dix Sept, le premier février à 18 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances-Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la maison de la culture de Chénérailles, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil : 26/01/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61

Présents : 52	Votants : 57	POUR : 52
Pouvoir : 5	Abstention : 4	CONTRE : 1
Absents excusés : 4	Exprimés : 53	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S., SIMON, DESCLOUX, ROBBY, BOYER, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, BRUNET A., TARRET, ECHEVARNE, RIBIERE, POULAIN, VERDIER, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, MONTEIL, LAVAUD, SAINT-ANDRE, PAYARD, JARY, PLAS, PEYRAUD, PUYBOUBE, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIEILLE, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M., SEBENNE, BARRAUD, FERNANDEZ, MORELE, SAUVANET, CHAUMETON, JOUENNE.

Pouvoirs : MM. PEROCHE MH. à SIMON F., SCHMIDT D. à JARY J., GENDRAUD MA. à VENTENAT MF., WELZER JP., à MATHIEU MC., D'HULSTER E. à ROULLAND R.

Excusés : MM. ROBIN, LONGCHAMBON, AGABRIEL, GIRAUD-LAJOIE

Secrétaire de séance : MME Marie-Thérèse POULAIN

Madame Marie-Françoise VENTENAT, Vice-Présidente, présente au Conseil Communautaire, dans le cadre de la compétence "Promotion touristique", une demande de participation au Tour Cycliste National de la Creuse.

Elle explique que le tour traverse les communes de : DONTREIX, AUZANCES, ROUGNAT, ARFEUILLE-CHATAIN, MAINSAT, PEYRAT LA NONIERE, CHENERAILLES, SAINT-CHABRAIS, SAINT LOUP, TARDES, SANNAT et RETERRE. L'arrivée se fera à EVAUX LES BAINS. La Commune de MERINCHAL, point de départ du tour, prendra en charge les 50 repas froids de l'organisation.

Le montant de la participation financière sollicité est de 3 500 €.

Elle ajoute enfin qu'une discussion s'est déroulée en fin d'année 2016 entre les Présidents des 3 ex-communautés de communes et les organisateurs du Tour de la Creuse afin d'évoquer la possibilité, pour l'édition 2018, d'un départ à LAVAVEIX LES MINES, d'un passage dans les communes non traversées en 2017 sur le territoire de notre nouvel EPCI et d'une arrivée à CROCQ. Cette disposition n'ayant été qu'évoquée, elle devra être rediscutée.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après avoir délibéré par 1 voix contre, 4 abstentions et 52 voix pour, décide:

- Considérant l'impact touristique et économique de cette manifestation sportive nationale, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 500 € à l'association organisatrice du Tour Cycliste National de la Creuse pour l'édition 2017.

Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 24 février 2017
Pour copie conforme, le 24 février 2017

Le Président,
Pierre DESARMENIEN



Accusé de réception en préfecture
028-242300127-20170224-2017-023-AI
Date de télétransmission : 24/02/2017
Date de réception préfecture : 24/02/2017